

*Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne*

- VU Le Code de l'Education,
- VU Les statuts du centre universitaire de Troyes en date du 13 avril 2011,
- VU La démission de Mme Laure Lavorata de la direction du centre universitaire de Troyes, en date du 13 décembre 2017,

ARRETE

Article 1er :

Madame Anne JUSSIAUME, Professeure des universités, est nommée administratrice provisoire du centre universitaire de Troyes, à compter du 18 décembre 2017 jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur.

Article 2 :

Afin d'assurer la continuité de service, Madame Anne JUSSIAUME recevra délégation de signature du président de l'URCA.

Article 3 :

Le présent arrêté est publié sur le site intranet de l'université.

Fait à Reims, le 14 décembre 2017




Guillaume GELLÉ

